

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2148>

**73 salariés sont en grève depuis le 21
octobre 2014 à l'hôtel SALAKO : TRAVAYE
SALAKO NI REZON !**

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 24 octobre 2014

Mis à jour le : vendredi 24 octobre 2014

UGTG.org

Depuis le 21 Octobre, les 73 salariés permanents de l'hôtel SALAKO sont en grève.

Que réclament - ils ?

Principalement l'application de la convention collective des hôtels de Guadeloupe, l'application de l'accord BINO et l'arrêt de la précarité.

Face à eux, un mercenaire de l'hôtellerie qui a supprimé de façon unilatérale l'application de la convention collective des hôtels de Guadeloupe qu'il juge plus avantageux que celle appliquée en France.

Mieux encore, il refuse d'appliquer l'accord BINO, accord que le Groupe Fabre Domergue, propriétaire de cet établissement, a signé en mars 2009 et cela après avoir reçu des aides de l'Etat sous forme de RSTA, d'exonérations de charges, de défiscalisation, de CICE, d'aide à la rénovation, etc....

Et comme d'habitude, le Conseil Régional de Guadeloupe vient de voter une aide de 2,5 millions d'euros pour le groupe FABRE sans aucune contrepartie.

Dans le même temps, les salariés de l'AUBERGE DE LA VIEILLE TOUR qui avaient entamé une grève le même jour, pour les mêmes revendications, ont signé un accord dès le lendemain.

Il est vrai que cela aurait fait scandale que deux ministres de la république, Ségolène ROYAL et Georges PAU-LANGEVIN puissent séjourner dans un hôtel qui ne respecte pas le droit du travail. S'il n'y avait pas cette visite, **travayè té ké la toujou.**

Par contre au SALAKO, pas de ministre attendu alòs, yo vé jouwé pourisman a grèv la.

Face au mépris et à l'injustice, l'UGTG :

[-] Exhorte l'ensemble des travailleurs du SALAKO à poursuivre la lutte dans l'unité et la solidarité jusqu'à la satisfaction de leurs justes revendications ;

[-] Appelle l'ensemble de ses militants a **pòté solidarité pou travayè SALAKO pou yo gannyé rèvandikasyon a yo davwa yo ni rézon**

NON AU MEPRIS - NON A L'INJUSTICE- RESPEKTÉ TRAVAYÈ !

UGTG 24-10-14